

1. PROPRIETES :

DETERQUAT AMC, est un super dégraissant et désinfectant.

Sa formulation alcaline moussante et chlorée, en font un incontournable pour la désinfection et le nettoyage des surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

Sa formule riche en potasse permet un dégraissage optimum et laisse les inox très brillant.

DETERQUAT AMC est :



BACTÉRICIDE



LEVURICIDE
FONGICIDE



MYCOBACTÉRICIDE



VIRUCIDE



SPORICIDE

Efficacité virucide couverte sur Coronavirus.

Grâce à la synergie de ses tensioactifs non ioniques, DETERQUAT AMC présente une très grande capacité à dégraisser.

DETERQUAT AMC est à base de potasse pour une meilleure brillance et un meilleur nettoyage.

La formule est autorisée sous BioCID.

DETERQUAT AMC est soutenu au niveau du règlement Biocide (UE) 528/2012 en TP2 et TP4. Conforme au règlement (UE) n°2018/848 (et ses amendements) relatif à la production biologique.

2. MODE D'EMPLOI :

Avant tout nettoyage, procéder au rangement, balayage et prélavage.

Utiliser la solution préparée immédiatement après dilution.

Ne pas stocker la solution préparée.

Application par traitement des surfaces par des générateurs de mousse ou par des satellites de distribution.

Application sur surfaces ouvertes :

- Effectuer un pré rinçage et utiliser le produit à la dose adéquate.
- Rincer ensuite avec de l'eau potable.

Sur les surfaces verticales, avec un canon à mousse :

- Pulvériser de bas en haut
- Laisser agir quelques minutes (15 à 30 mn) puis rincer, à l'eau potable, de haut en bas.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE :

a. Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution :

- Prendre 50 ml de produit à doser
- Ajouter 10 ml de thiosulfate de sodium (1 N)
- Ajouter 2 ou 3 gouttes d'indicateur coloré : phénolphthaléine (la solution devient rose)
- Doser avec le réactif HCl (N/ 4) jusqu'à décoloration complète (la solution devient incolore)
- Résultat volumique (v/v) :
- Concentration en % volumique= chute de burette de HCl (N/4) X f
- Concentration en g/ l = chute de burette de HCl (N/4) X f X 10

f = 0.3861 (facteur de titrage volumique)

- Résultat massique (p/p) :
- Concentration en % massique = chute de burette de HCl (N/4) X f
- Concentration en g/ kg = chute de burette de HCl (N/4) X f X 10

f = 0.4316 (facteur de titrage massique)

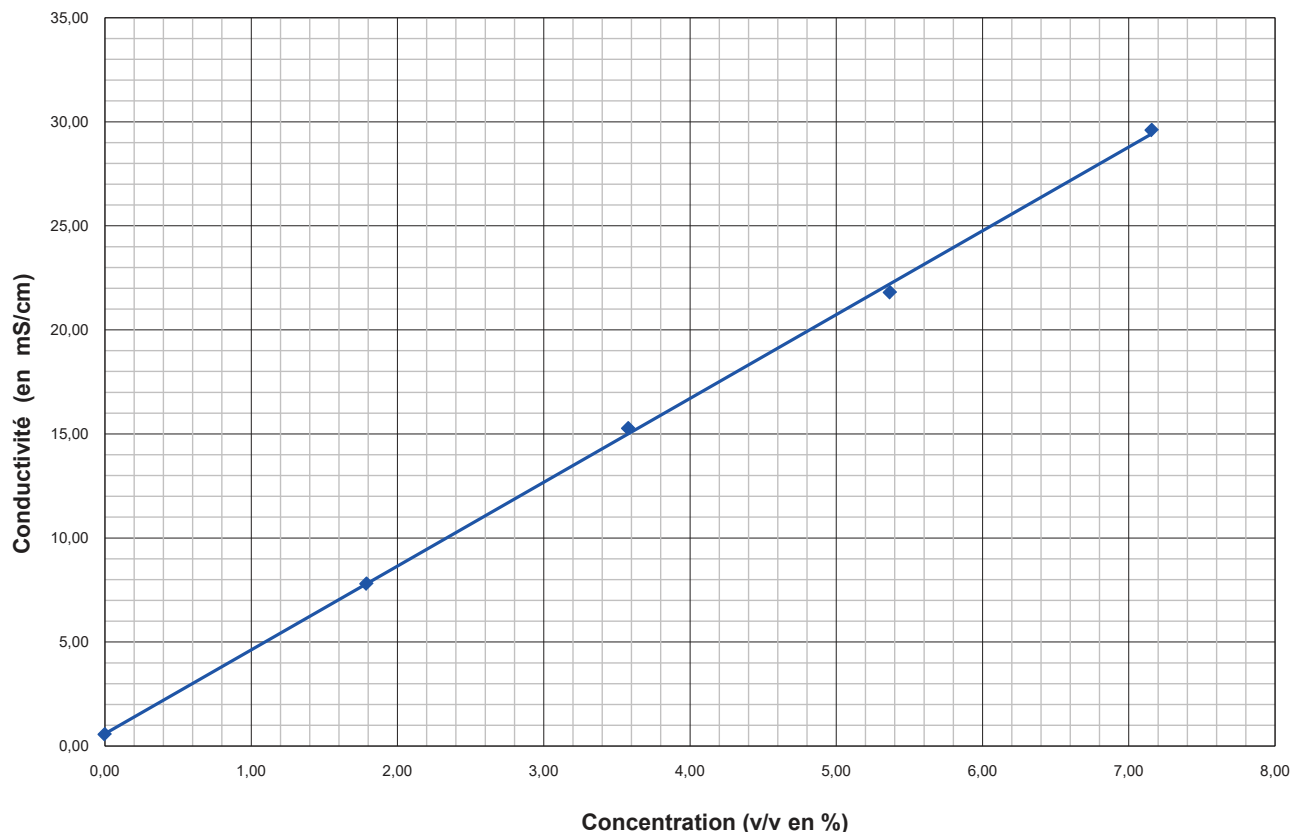
b. Mesure de la conductivité :

La courbe de conductivité est à demander au service commercial.

ATTENTION :

- La mesure de la conductivité est sensible à la dureté de l'eau pour certain produit.
- Bien vérifier votre dureté et celle utilisée pour la courbe.
- La mesure de la conductivité se fait à 25°C. La courbe de conductivité a été réalisée avec le conductimètre WTW 3110.

Courbe de conductivité à 25°C du DETERQUAT AMC - V9
Courbe réalisée avec une eau de dureté = 20,1°f
avec le conductimètre WTW Cond 3110



- Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur d'activité et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé ci-dessous.

EFFICACITE	Norme	TEMPS	T°C	Conditions	Souches	Dilution
BACTERICIDIE						
P2E2 efficacité bactéricide (surface ouverte)	EN13697	5 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	Enterococcus hirae , Escherichia coli, Pseudomonas, aeruginosa, Staphylococcus aureus	2%(4%****)
				Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)*	Enterobacter cloacae*****, Lactobacillus brevis*****, Salmonella typhimurium*****, Campylobacter jejuni*****, Listeria monocytogenes*****, Staphylococcus epidermidis, Corynebacterium xerosis	Enterobacter cloacae et Salmonella Typhimurium à 0,5%(1%****), et contre Lactobacillus brevis à 2%(3%****), Proteus vulgaris et Campylobacter jejuni à 1,5%*** (2%*) , Listeria monocytogenes (3%) (2%), Staphylococcus epidermidis et Corynebacterium xerosis à 4% **
				Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)**	Legionella pneumophila	2%
		5 min.	50°C	Conditions de saleté en pharmaceutique/cosmétique (5 g/L sodium dodecyl suphate)***	Enterococcus faecium	2,5%****(2%)
		1 min.	60°C			2%*(2,5%)
LEVURICIDE/FONGICIDIE						
P2E2 efficacité levuricide/foncidie (surface ouverte)	EN13697	5 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	Candida albicans	2% (2,5%****)
		15 min.	20°C	Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)*	Aspergillus brasiliensis	5% (4%****)
		5 min.	50°C		Aspergillus brasiliensis, Candida albicans	Candida 2%*****, Aspergillus 3%*****
		1 min.	60°C		Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)**	Aspergillus brasiliensis, Candida albicans
				Conditions de saleté en pharmaceutique/cosmétique (5 g/L sodium dodecyl suphate)***		
MYCOBACTERICIDIE						
P2E1 efficacité mycobactéricide (surface ouverte)	EN14563	15 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)*	Mycobacterium terrae (tuberculose) Mycobacterium avium	5% (6%)
VIRUCIDE						
P2E1 efficacité virucide (surface ouverte)	EN14476+A2 (2019)	15 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	Adénovirus type 5, souche Adenoid 75, Norovirus murin, souche S99 Berlin , Poliovirus type 1, LSc-2ab (Picornavirus)	0,5%*
		5 min.	50°C	Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)*	Murine Parvovirus, strain Crawford	0,5%*
		1 min.	60°C			
SPORICIDE						
P2E2 efficacité sporicide (surface ouverte)	EN13697	15 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	Bacillus subtilis Clostridium sporogenes	B. subtilis 7%(6%), C. sporogenes 8% (6%)
		15 min.	50°C	Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)**		B. subtilis 5%** C. sporogenes 6% (4%)

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide légèrement visqueux jaune pâle
Pouvoir moussant :	Moussant
pH 1 %:	12,25 +/- 0,50
Densité :	1,11 g/cm3 +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Substance active :	Hypochlorite de sodium (CAS N° : 7681-52-9) à 38.85 g/L, soit 3.5 % de chlore actif
Concentration chlore actif:	38,85 g/L
Pourcentage de chlore actif :	3,50 %
TP :	SL - Concentré soluble TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux TP2 : désinfectant utilisé dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004) :	Consulter la rubrique 15 de la FDS
Phosphore :	0,49 g/L
Azote total :	1,96 g/L
Chlorures :	42,60 g/L
DCO :	91,80 g/L
DBO5 :	0,98 g/L

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 5L (carton de 4).
- Bidon de 20L.
- Fût de 200L.
- Container de 1000L.

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

PRODUIT STRICTEMENT PROFESSIONNEL

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment.

Ne jamais mélanger DETERQUAT AMC et UN PRODUIT ACIDE.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Conforme au règlement (UE) n°2018/848 (et ses amendements) relatif à la production biologique.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule (N°0740) déposée au centre antipoison européen (PCN).

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 31-12-2024 - V14 - AMM